

Date de transmission de l'acte: 08/04/2025
Date de reception de l'AR: 08/04/2025

République fr

081-218101160-DE_2025_027-DE
A G E D I

TARN

LABASTIDE SAINT GEORGES - COMMUNE

Séance du 19 mars 2025

Membres en exercice :
19

Date de la convocation: 11/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 19 mars, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Emmanuel JOULIÉ.

Présents : 19

Présents : Emmanuel JOULIÉ, Véronique CATHALA-AMIRAULT, Jean Claude RIGAL, Florence PRADELLES, Rémy GASC, Sophie GRIS, Ernest SALÉS, Corinne COLLONGUES, André CATALA, Evelyne LAVAL, Matthieu VERDIER, Patricia FILODEAU, Aymeric JUMEAU, Hélène GOUSSOT, Xavier RACAUD, Thérèse SAINT-SERNIN, Joël BOUTIBOU, Muriel MAHOUX, Ghislain PERDRIEUX

Votants: 19

Pour: 19

Contre: 0

Abstentions: 0

Représentés:

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Véronique CATHALA-AMIRAULT

Objet: Portage des repas - choix d'un nouveau prestataire et fixation des tarifs - DE_2025_027

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'après discussion avec Guillaume SIÉ, propriétaire de la Cuisine de Guillaume, prestataire à ce jour des portages de repas, il a été convenu d'un commun accord l'arrêt de sa prestation.

Une consultation a été faite afin de trouver un nouveau prestataire pour le portage des repas. Il a été retenu SR Collectivités de SAIX - qui est à ce jour le prestataire des repas cantine. Nous débuterons avec ce nouveau prestataire le lundi 5 mai 2025.

SR Collectivités proposera un repas à midi et/ou un repas le soir. Le repas du midi sera facturé 8,77€ et celui du soir 3,96€. Les livraisons seront réparties comme suit :

- le lundi : livraison des repas du lundi
- le mardi : livraison des repas du mardi et du mercredi
- le jeudi : livraison des repas du jeudi et du vendredi
- le vendredi : livraison des repas du samedi et du dimanche

Les bénéficiaires pourront choisir suivant leur régime alimentaire, des menus conventionnel, sans sel, sans sucre, sans sel ni sucre.

Des repas à thème seront proposés tout au long de l'année (Noël, Pâques, chandeleur.....). Une pâtisserie est donnée tous les mardis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- retient le choix du nouveau prestataire pour le portage des repas : SR Collectivités de SAIX - la prestation débutera le 5 mai 2025,

Date de transmission de l'acte: 08/04/2025
Date de reception de l'AR: 08/04/2025

- fixe les tarifs à 8,77€ pour les repas du midi et à 3,96€

081-218101160-DE_2025_027-DE
A G E D I

Fait en séance les jour, an et mois susdits.

Le Maire,
Emmanuel JOULIÉ